



Haganis

Marchés de faible montant (4 000 € → 20 000 € HT) Conditions générales d'achat

Contexte :

Le code des marchés publics prévoit le recours à une procédure de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés dès 4 000 € HT.

Haganis, pour ses achats évalués entre 4 000 € et 20 000 € HT, met en œuvre la procédure suivante :

Procédure applicable :

Haganis décide, pour ses marchés de faible montant (évalués entre 4 000 € et 20 000 € HT), de mettre en ligne un avis de publicité sur son site Internet (www.haganis.fr).

Règles de la consultation :

- Définition de la prestation

Chaque achat fait l'objet d'une publication distincte qui comporte le descriptif du besoin, la date limite de remise des offres, la date prévisionnelle de réalisation des prestations ainsi que divers renseignements relatifs à l'achat.

- Candidature

Toute entreprise en mesure de réaliser les prestations objet de l'achat peut librement se porter candidate. Son offre se présentera sous forme d'un **devis** accompagné, si elle le juge utile ou si le **réfèrent** l'a indiqué dans l'avis de publicité, d'une **documentation technique** sur la réalisation des prestations.

Les entreprises feront parvenir leur « offre » par tout moyen (fax, mél, courrier...) avant la date limite indiquée dans l'avis de publicité au réfèrent Haganis (responsable de l'achat) mentionné dans l'avis de publicité.

- Choix

Le réfèrent procède à l'analyse des devis et choisit l'attributaire des prestations en fonction des critères suivants :

Prix (50%) - Qualité technique de l'offre (50%)

- Information des candidats

L'entreprise retenue recevra un bon de commande qui matérialisera l'engagement du pouvoir adjudicateur. Les candidats non retenus pourront contacter le réfèrent du marché pour obtenir des informations complémentaires concernant leur éviction. Aucun rapport d'analyse et aucune lettre de rejet ne leur sera adressé.

Toute dérogation éventuelle à ces règles générales sera mentionnée dans l'avis de publicité.